

Equipe de Bretagne U 17-M

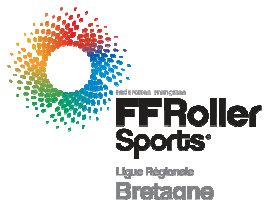
Entraîneur : Sébastien Landrin

U17- M – nés ou nées en 2002 ou 2003

Liste des convoqués pour la compétition à Plonéour-Lanvern, les 17 et 18 mars 2018

	Club	Nom Prénom	date naissance	G
1	Quintin RC	LEROY PIERRE ARTHUR	29/11/2002	X
2	HC Quévert	VALENTIN Gustave	28/04/2003	x
3	SC Loudéac	CADORET Kylian	15/03/2003	
4	SPRS	BOUGAUD CHARLY	07/04/2002	
5	Quintin RC	MAITRALLAIN SIMON	28/11/2002	
6	Quintin RC	LATOUCHE THEO	01/02/2002	
7	HC Quévert	LANDRIN Arthur	05/04/2003	
8	HC Quévert	BOULAU Julien	07/11/2002	
9	HC Quévert	DEGOULET Hugo	16/06/2002	
10	PA Créhen	FEILLATRE Matthéo	05/07/2002	
Remplaçants				
1	Quintin RC	BERNARD TITOUAN	01/04/2002	X
2	Quintin RC	EVEN Thomas	09/03/2003	
3	Quintin RC	MERRANT Lucas	11/08/2003	
4	HC Quévert	BUSNEL Rudy	03/04/2003	
5	PA Créhen	GAUDE Remi	14/12/2002	

- Les joueurs sont convoqués **le samedi 17 mars, à 11h** sur le lieu de la compétition, ils s'y rendront par leurs propres moyens (merci de respecter l'heure d'arrivée : les joueurs mangeront à 11h15 car le premier match de la sélection Bretagne est prévu à 14 h)
- Les remplaçants doivent se tenir prêt, mais ne sont pas pour l'instant convoqués à Plonéour-Lanvern pour la compétition ; en cas d'absence d'un titulaire, le sélectionneur peut être amené à les convoquer.



- Adresse de la salle : Salle omnisports, Place du 19 mars 1962
Rue Jean Jaurès
29720 Plonéour-Lanvern
- Pendant la compétition, les joueurs seront hébergés : à l'Hôtel des voyageurs
1, rue Jean Jaurès 29720 Plonéour-Lanvern, tel : 02 98 87 61 35
- **Les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi sont réservés et pris en charge par la ligue de Bretagne, commission Rink-hockey.**

Chaque joueur, entraîneur, arbitre apportera :

- sa licence 2017-2018 avec photo.

Le comité de Bretagne fournit :

- les maillots et les shorts pour les joueurs, mais ne fournit pas les chaussettes et les balles
- un tee-shirt sera offert à chaque joueur et entraîneur.

Le joueur, avant la compétition :

- Chaque joueur devra vérifier son équipement **avec le plus grand soin** (roues, roulements etc),
- Chaque parent devra fournir l'autorisation parentale (si vous ne l'avez pas encore donnée à l'entraîneur),
- Une participation de 25€ par joueur est demandée aux familles : faire parvenir un chèque à l'ordre de la Commission Rink Hockey Bretagne, à
Michel Guillaudeau, trésorier de la Commission Rink-hockey, 7 impasse de la Perrière 22440
Ploufragan **au plus tard le 15 mars**

Le joueur, pour la compétition,

- chaque joueur apportera deux crosses, une balle, une paire de chaussettes noires et une paire de chaussettes blanches